

# à suivre

www.aurignac.fr

Journal d'informations de la Communauté de Communes du Canton d'Aurignac  
AOÛT 2003

communauté  
de communes

**SOCIAL**

## Portage de repas à domicile

Depuis le 2 juin, le service de portage de repas à domicile est enfin en place et deux personnes, Jackie Gaston et Marion Debortoli, ont été recrutées pour faire le lien entre les clients et la cuisine centrale de Lannemezan

Les livraisons des repas ont lieu les lundi, mardi jeudi et samedi matin. Ce service profite déjà à 25 personnes réparties sur dix communes du canton. Il est en constante évolution car la demande ne cesse de s'élargir.

Evidemment, en cette période de rodage le personnel est confronté à divers problèmes qu'il faut résoudre ponctuellement. La principale difficulté est de faire choisir les menus sachant que tout doit être planifié une semaine à l'avance.

Cela étant les menus sont équilibrés et cette prise en charge par la collectivité représente un soutien considérable à des personnes qui ont du mal à confectionner leur repas et à diversifier leur alimentation.

### Combien ça coûte ?

Un repas livré à domicile revient à 5,64 € pour les personnes ayant un revenu inférieur au



minimum vieillesse et à 6,25 € pour les autres.  
La Communauté de communes

a investi dans l'achat une camionnette frigorifique coûtant 28 550 € et s'est équipée de

tout le matériel nécessaire au transport des aliments pour un montant de 21 536 €.

## Une ludothèque à votre portée

Grâce à un échange de services qui met en exergue la notion de pays, des jeux et jouets sont à la disposition des enfants du canton

L'initiative de la communauté de communes de Nebouzan-Rivière-Verdun, une ludothèque itinérante va bénéficier à une large partie du territoire Commin-geois. A savoir les communautés de communes du haut Comminges, de Saint Martory et celle du canton d'Aurignac dont les enfants vont profiter de cet espace ludique dès le mois de

juillet. Alan, Aulon, Aurignac, Cassagnabère, Latoue et Saint-André, les six villages du canton qui possèdent une école, et qui ont donc le plus de gamins, ont été choisis pour accueillir ce nouveau service. La ludothèque propose une collection de jeux et de jouets qui s'adressent à toute la famille. La découverte sur place est totalement gratuite mais à l'instar de ce qui se

pratique pour les livres ou les disques, on peut aussi louer des jeux sur un mois.

Ainsi la ludothèque s'installera à Aurignac le 2 juillet et le 26 août dans une salle de la mairie, dans les salles des fêtes d'Aulon le 8 juillet, de Saint-André le 24 juillet, d'Alan le 29 juillet, de Latoue le 6 août, et de Cassagnabère le 21 août. De 14 h à 17 h.

## L'édito



Grâce au dévouement de nombreux bénévoles, aux travaux conjoints des Offices de Tourisme des cantons d'Aurignac et de Saint-Martory et des municipalités, cet été est particulièrement riche en animations diverses, qui je le crois, devraient drainer dans nos communes bon nombre de visiteurs adeptes de poésie, de musique, d'agapes ou tout simplement amateurs de fêtes. Toutefois, ces manifestations ne sauraient être troublées par quelques énergumènes irresponsables, aussi les Maires et les responsables des fêtes du canton d'Aurignac ont confirmé leur souhait de faire respecter du mieux possible la Charte de la Fête dont ils sont cosignataires. Pour cela et en collaboration avec la gendarmerie, ils mettront tous les moyens en leur possession afin qu'une minorité agissante ne vienne pas décourager organisateurs et participants ; pour tout simplement pouvoir, sans excès, faire la fête et que celle-ci perdure.

Jean-Luc Guilhot

## Les titres

**SOCIAL** Portage de repas à domicile p.1  
Une ludothèque à votre portée p.1  
**ORDURES MENAGERES** Le scénario retenu p.1

**BUDGET** La bourse et la vie p.2  
**LOGEMENT** Réhabilitation p.1

**CULTURE** Le verbe fait son festival p.3  
**TOURISME** Taxe de séjour p.3  
**ANIMATIONS UN ETE 2003** Un été à plein temps p.3

**VILLAGES** Villages en fleurs p.4  
**AURIGNAC** Du nouveau au camping p.4  
L'assainissement avance p.4  
Musique au Château p.4  
De nouveaux ateliers communaux p.4

**ALAN** Festiv'Alan swing p.4  
**AULON** Le vieux lavoir rénové p.4  
**SAINT-ANDRE** Les écoliers acteurs p.4

### COMITÉ DE RÉDACTION

M. Jean-Luc GUILHOT, Mme Nicole VITAL, Mrs Marcel BERGES, Patrick BOUBE, Michel CABE, Jacques FERAUT, Michel FITTE, Jean DE GALARD, Philippe MAILHO, Jean MONGE, J-Louis TRESCAZES.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES C.C.C.A.

Quartier Saint-Joseph - BP 16 - 31420 AURIGNAC  
Tél. : 05.61.98.73.40 - Fax : 05.61.98.72.54

E mail : communaute-de-communes-aurignac@wanadoo.fr  
Imprimé par Imprim 31

communauté  
de communes

**ORDURES MENAGERES**

## Tri : le scénario retenu

Le conseil communautaire a retenu le scénario de collecte sélective qui va démarrer à l'automne

**Tri sélectif : un compromis entre efficacité, services rendus et coût pour la collectivité**

- verre, papiers, journaux ...  
Comme le verre dont la collecte en " apport volontaire " est maintenant bien passée dans les mœurs, les papiers, journaux, magazines... pourront être déposés dans des conteneurs de 4 m<sup>3</sup>,

disposés dans chaque village et dans les hameaux les plus importants (soit une trentaine de points de collecte sur le canton) - "recyclables secs" et déchets résiduels

Après un long débat, il a été décidé que les emballages, qui représentent un volume certain, seraient collectés, en même temps que les ordures ménagères

sur de nombreuses plates-formes situées à proximité des habitations. Sur ces emplacements, disposés en des lieux " stratégiques ", on trouvera donc 2 bacs roulant de 360 à 660 litres. Ainsi, chacun devra certes amener au bout de la rue ou du chemin, dans une main un sac contenant ses bouteilles plastiques et boîtes de conserve (...

propres!), dans l'autre le sac contenant ses " déchets ultimes "...mais il aura le sentiment d'avoir ainsi contribué à préserver la nature... et son portefeuille ! Cette solution, qui divisera par trois le nombre de points de collecte permettra en effet de limiter le surcoût entraîné par les investissements liés à l'obligation légale (et morale d'ailleurs !) de mettre en place le tri sélectif. Plus de 300 points de collecte seront tout de même conservés (contre près de 1000 auparavant).

**Déchetterie : un projet à la mesure du canton**

En réutilisant la majorité des

investissements déjà existants sur le quai de transfert de Boussan, la communauté va aménager une déchetterie qui pourra recevoir sans risques la majorité des déchets en vue d'un retraitement.

Sept bennes et de nombreux conteneurs permettront un tri poussé de matériaux réutilisables (carton, bois, déchets verts, gravats, ferrailles,...) ou dangereux (batterie, piles, peintures,...).

Un local technique "décent" permettra notamment d'abriter le personnel chargé de la surveillance. Par rapport aux premières estimations, de nombreuses discussions et le concours d'un archi-

tecte ont permis de réduire le coût du projet qui est estimé à 184 862 € HT.

Après appel d'offre c'est l'entreprise Giuliani de Valentine qui a été retenue pour la construction.

**Une incidence modérée sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

La Communauté de communes a voté une augmentation de 10 % en 2003 afin de financer une partie des investissements ci-dessus qui sont fort heureusement pris en charge en partie par le Conseil Général et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

## COMPTE RENDU de la gestion de la CCCA en 2002 et budget primitif 2003 (prévisions)

FONCTIONNEMENT "COURANT"						
DÉPENSES		2002	2003	2002	2003	RECETTES
Compensation Taxe Professionnelle aux communes (1)		157 855 ?	158 856 ?	207 552 ?	334 712 ?	Excédent global au 1er janvier
				281 931 ?	383 838 ?	Taxes locales collectées
				190 562 ?	210 000 ?	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
				183 825 ?	184 067 ?	ftat: Dotation Globale de Fonctionnement
				45 120 ?	39 123 ?	ftat: compensation de Taxe professionnelle
				83 700 ?	17 584 ?	Département : transports scolaires, entretien voirie, SDIS
				132 736 ?	8 150 ?	Communes : travaux ponctuels + podium (2)
					450 ?	Taxe de séjour
Frais de personnel		381 995 ?	414 135 ?	73 131 ?	63 700 ?	Aides à l'emploi, secrétariat Peyrouzet, rembourse maladie
Intervenants extérieurs		120 255 ?	125 450 ?	15 794 ?	34 577 ?	
Traitement ordures ménagères (SYSTEM)		59 469 ?	60 000 ?	4 542 ?	5 000 ?	Redevance ordures ménagères payée par FRANCON
PACTARIM (ODAH)		20 512 ?	18 150 ?			
Office de TOURISME		16 474 ?	23 000 ?			
Transport collectif à la demande (DE LAMOGA)		7 449 ?	7 500 ?	309 ?	3 811 ?	participation de la région
Etudes et recherches assainissement (DDE & EMS)		7 310 ?	6 700 ?	10 943 ?	25 000 ?	participations de l'Agence Adour Garonne
Ramassage scolaire (employé mairie d'Aurignac)		5 031 ?				
Subvention aux associations (3)		4 011 ?	10 100 ?		766 ?	Rbt d'égouts causés à voirie communautaire (Cazeneuve)
Divers						
Frais liés aux véhicules		88 424 ?	98 700 ?			
Remboursement d'emprunt		61 756 ?	88 360 ?	14 055 ?	0 ?	Remboursement emprunt d'égats d'orage par communes
Frais gZnZraux (eau, ZlectricitZ, tZlZphone,timbres,doc,...)		28 863 ?	31 920 ?			
Frais d'entretien bâtiments et voirie		18 951 ?	50 493 ?			
Indemnités et frais des élus (4)		14 679 ?	32 500 ?			
Publicité, publication (journal CCCA,É)		4 200 ?	23 000 ?		4 000 ?	Subvention Eco Emballage (information sur tri sélectif)
Culture (orchestre de chambre en 2003)			1 300 ?			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>876 978 ?</b>	<b>1 024 714 ?</b>	<b>1 228 407 ?</b>	<b>1 280 201 ?</b>	
		<b>5 752 597 F</b>	<b>6 721 683 F</b>	<b>8 057 822 F</b>	<b>8 397 568 F</b>	

- (1) La CCCA reverse aux communes (sur la base du montant de 1999) la Taxe professionnelle qu'elle percevait depuis sa création (Taxe Professionnelle Unifiée)  
 (2) A partir de 2003 l'entretien de la voirie, devenue communautaire, est financé par la CCCA (accroissement du taux des 3 taxes) et non plus par les communes (voir encadré)  
 (3) En 2003, s'ajoutent au Comité de Bassin d'Emploi (3 262 ?) et à l'école de foot (1 000 ?) : la Ludothèque (2 000 ?), le centre équestre (1 000 ?) et "les Pyrénées" (2 300 ?)  
 (4) En 2003, en plus des défraiements du président, indemnité à 2 vice-présidents qui s'impliquent particulièrement dans la gestion de la CCCA, notamment du personnel.

INVESTISSEMENTS							
DÉPENSES		2002	2003	2002	2003	RECETTES	
Achat forêt de St André			2 362 960 ?	135 461 ?	1 730 213 ?	Nouveaux emprunts	
Déchetterie, matériel de collecte des déchets (5)		7 451 ?	1 018 055 ?	58 818 ?	548 507 ?	Régularisation de TVA	
				28 353 ?	20 000 ?	Revente de matériel	
					1 879 928 ?	Subvention Europe + ftat + Région + Département	
					661 ?	294 497 ?	
Bâtiments CCCA, matériel de bureau, informatique		54 212 ?	632 810 ?	5 311 ?	244 144 ?		
bâtiment principal CCCA		34 822 ?	398 310 ?		149 321 ?	subvention département	
hangar (étude+terrain)		13 498 ?					
hangar CCCA			193 000 ?		80 685 ?	subvention département	
matériel de bureau et informatique		5 893 ?	40 000 ?	5 311 ?	13 558 ?	subvention département + DGE en 2003	
logiciel (inventaire)			1 500 ?		580 ?	subvention département	
Travaux sur voirie (matériaux et travaux par entreprises)		602 670 ?	767 186 ?	370 290 ?	440 525 ?		
pool routier 2001-2002 + égats d'orage (hors région)		602 670 ?	259 454 ?	370 290 ?	136 100 ?	subvention département	
pool routier 2003-2004 (hors région)			507 732 ?		304 425 ?	subvention département	
Piscine		1 620 ?	515 245 ?	0 ?	125 418 ?		
piscine (études)		1 620 ?	15 245 ?				
piscine (travaux)			500 000 ?		125 418 ?	subvention département	
Investissement en matériel pour voirie		127 974 ?	120 000 ?	47 398 ?	35 149 ?		
tracteur, pareuse, fourche, faucheuse, pulvérisateur		124 497 ?		4 362 ?		subvention département	
camion voirie		3 477 ?	100 000 ?	43 036 ?	451 ?	subvention département (panier de levage en 2003)	
voiture voirie			10 000 ?		29 264 ?	subvention département	
autre matériel et outillage de voirie (tronçonneuse,...)			10 000 ?		2 926 ?	subvention département	
					2 508 ?	subvention département	
Musée (études)		2 188 ?	90 000 ?		73 000 ?	Subvention Europe + Etat	
Presbytère (aménagement appartements curé)				15 495 ?			
Zone artisanale (achat terrain)			23 000 ?				
Réhabilitation bâtiments communaux (Zgul. Compta.) (6)		8 195 ?	125 805 ?	125 806 ?	8 195 ?		
Divers		4 ?	2 ?	5 ?			
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>		<b>804 315 ?</b>	<b>5 655 063 ?</b>	<b>787 598 ?</b>	<b>5 399 576 ?</b>		
		<b>5 275 960 F</b>	<b>37 094 782 F</b>	<b>5 166 302 F</b>	<b>35 418 897 F</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1 681 293 ?</b>	<b>6 679 777 ?</b>	<b>2 016 005 ?</b>	<b>6 679 777 ?</b>		
		<b>11 028 557 F</b>	<b>43 816 465 F</b>	<b>13 224 124 F</b>	<b>43 816 465 F</b>		
<b>SOLDE EXCÉDENTAIRE</b>		<b>334 712 ?</b>	<b>0 ?</b>				
		<b>2 195 567 F</b>					

- (5) le coût de la déchetterie a été revu à la baisse (184 863 ? au lieu de 596 045 ? - voir l'article de la rubrique "ordures ménagères") depuis l'établissement du budget primitif.  
 (6) Le programme de réhabilitation des bâtiments communaux et le portage des repas font l'objet de budgets annexes qui seront publiés ultérieurement dans les premiers bilans connus.  
 (7) Dans le budget primitif, le solde excédentaire est affecté "en réserves" dans le compte "frais d'entretien"

## Transfert de charges et augmentation des taux d'imposition

Comme la loi l'y oblige, la Communauté de Communes prend en charge le financement des parts communales du Pool Routier et en conséquence augmente sa fiscalité de 1,45 %. Ce qui donne les taux d'imposition suivants pour 2003 :

Taxe d'Habitation : 2,65 %  
Taxe Foncier Bâti : 3,92 %

Taxe Foncier Non Bâti : 18,26 %  
A noter que la taxe professionnelle n'est pas touchée par cette augmentation, afin de ne pas pénaliser les entreprises. Cette charge n'est donc plus à supporter par la fiscalité communale. Aussi, chaque commune a été

sollicitée, simulation à l'appui, afin qu'elle revoit les taux de sa commune en appliquant une baisse équivalente pour ne pas léser les contribuables.

Cette décision lui appartenait au moment de l'élaboration du budget communal 2003.

## Réhabilitation

La demande de plusieurs communes qui veulent réhabiliter des bâtiments leur appartenant, la communauté de communes a reconduit l'opération d'amélioration de l'habitat en collaboration avec le Pacte Arim. Ces bâtiments seront mis à disposition de la CCCA pendant quinze ans, et cette dernière bénéficiera d'importantes subventions, 45,35% des travaux au

titre de la dotation de développement rural et 4,09 % de subvention Palulus. Les premières opérations vont porter sur trois communes et quatre logements dont les travaux sont entrepris dès cet été.

**Prix de revient (en TTC) de chaque opération**  
Cassagnabère : 186 259,48 €

Bachas : 87 347,99 €  
Esparron : 285 608,52 €.  
Les entreprises suivantes ont été retenues lors des adjudications : Sarl Triangle Services, See Michel Desbarax, Sarl René Gros, Sa Menuiserie Lougarre, Sarl Mm elec, Eurl René Pujol, Sarl Gomez et fils, Sn Dsm, Eurl Sambéat, Jacques Malvaud, Eurl Pujol, Sarl Gomez et fils, Comminges bâtiment, Saubens.

# Le verbe fait son festival

Ce fut une première très réussie, Dick Annegarn et les Amis du verbe ont proposé en juin leur premier festival qui s'est déroulé sur les cantons de Saint Martory, Salies du Salat, Saint Gaudens et Aurignac. Ce fut la manifestation innovante du moment et l'occasion pour le public de prendre la mesure de la richesse de cette

expression artistique. Comme à Aurignac et à Boussan où l'on a pu mesurer tout l'intérêt porté à la langue française.

Les Amis du verbe ont ouvert la voie avec l'aide de l'office de tourisme cantonal qui a favorisé cette initiative qui devrait en appeler d'autres... pour une promotion vivante de la culture.



# Taxe de séjour

Le 31 mars, le conseil communautaire a délibéré pour l'instauration d'une taxe de séjour et en a informé tous les maires le 4 avril. Sont redevables de cette taxe les personnes qui ne sont pas domiciliées dans le canton et qui viennent y séjourner à titre onéreux, dans des hôtels, villas, meublés, camping, ou gîtes.

Les logeurs sont désormais tenus de percevoir cette taxe et de s'en acquitter auprès du trésor public avant la fin de l'année en cours. Le produit de cette taxe sera affecté au développement touristique du canton et plus précisément à l'office cantonal de tourisme pour favoriser ses actions de promotion et d'animation.

## ANIMATIONS : UN ETE 2003

# Un été à plein temps

Avec les beaux jours, les envies de sorties, de grand air, de rencontres se font plus pressantes. Dans le canton d'Aurignac les animations dites culturelles et festives connaissent une mutation significative.

Les lieux de fête se multiplient avec l'émergence de nouveaux concepts. Le festival du verbe, les concerts "Sites et Sons", les "Pestacles" ou Festiv'Alan vont s'imposer cet été.

C'est un mélange de style mais, chacun dans son registre fait le maximum pour faire évoluer la fête et sortir des sentiers battus. Qui peut se plaindre de voir le terroir cultiver son identité vivante et de constater que les animations ne sont plus confinées dans le seul cadre des fêtes locales.

Et pour toutes ces raisons, cet été n'hésitez pas à venir vous mêler à la fête !

### JUILLET

- Ve 04 CAZENEUVE** ^ 20 h 30, **Concert Sites et Sons** avec **Banshee** folk irlandais et restauration : 10 Euros
- Sa 05 AURIGNAC** ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h **Concert de l'ADAC** (variété, rock ...)
- AURIGNAC** ^ 8 h ^ Salleneuve **Concours de p'tche** sur la Louge
- Di 06 ALAN** sur la Place, 5<sup>e</sup> Rassemblement de véhicules anciens, des origines ^ 1975, p'zsentés par le CVVC
- Ve 11 AURIGNAC** ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h **Soirée karaoké** et disco, restauration possible
- Sa 12 PROUPIARY** de 19 h ^ minuit, **Chemin de Nankin Un chemin sous la Lune** : Spectacles nocturnes sur le Thème de la Chine  
**ASPET** ^ 11 h **Spectacle de rue** avec "Arts corps et ^ arts criss"
- 14 au 25 AURIGNAC** Randonnée Žquestre transpyrŽnŽne Aurignac - Benabarre
- Lu 14 SAINT-ANDRE** **Course p'zdestre, d'zpart** ^ 10 h **Repas midi - soir**, ^ 16 h **concours amical de p'ztanque**
- SAINTE-MARTORY** **Fête du Barrerat**
- SEPX** ^ 17 h, **Concert Sites et Sons**, de 5 ^ Sepx avec **Rural Jazz Band**, Jazz New Orleans
- 15 au 26 AURIGNAC** 11<sup>e</sup> **Tournoi Officiel de Tennis** Samedi 26 : finales et remises des prix au club house
- Je 17 AURIGNAC** **Marché nocturne Bienvenidos**
- Ve 18 AURIGNAC** ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h **Soirée Pa'lla animŽe** par les Julos (musique espagnole)

### JUILLET

- Concert Sites et Sons** ^ 20 h 30, **CAZENEUVE** avec **Quickfingers** Rock et restauration : 10 Euros
- SALIES DU SALAT** **18-20** 2<sup>e</sup> **Festival Espana** en Salies
- LE FRECHET** **19-20** **Stage** de Tai-shi et Chi-gong
- Encierros, bodegas, y bandas, ALAN** **Sa 19** **On lâche les vaches** ^ Alan
- Concert Sites et Sons** ^ 21 h, **LE FRECHET** avec **Che Tango**, tapas et concert : 9 Euros
- 31 Notes d'ŽtŽ Conseil GŽnŽral, AURIGNAC** **20 h**, restauration ^ la Place Madrid  
**21 h**, concert gratuit avec **La Rouquine du Premier** **Musique des Balkans** dans la Cour du Ch%oteau
- Concert Sites et Sons SAINT-MARTORY** ^ 21 h, ^ l'Žglise avec **Zaza Pourtseladze**, violon
- ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h, **AURIGNAC** **Soirée moules frites**
- Concert Sites et Sons** ^ 21 h, **MAZERES** avec **La Mouche mo'te** Electro-jazz
- ^ 8 h ^ Salleneuve, **AURIGNAC** **Concours de p'tche** sur la Louge
- Concert Sites et Sons** ^ 21 h, **ST-MEDARD** **Harry Vedercho**, Cajun, friture-concert : 9 Euros
- ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h, **AURIGNAC** **Soirée Žlection Miss et Mister Aurignac** (15 - 18 ans)

### FETES

- JUIN** **20 au 23 : BOUSSAN**
- JUILLET** **09 au 11 : BENQUEAL**  
**11 au 14 : BEAUCHALOT**  
**12 au 13 : BOUZIN**  
**18 au 20 : AULON**  
**18 au 21 : MANCIOUX**  
**26 au 28 : AUZAS**  
**26 au 28 : MONTOULIEU**
- AOÛT** **01 au 05 : AURIGNAC**  
**09 au 10 : CAZENEUVE**  
**09 au 11 : SAINT-MEDARD**  
**14 au 15 : PEYRISSAS**  
**15 au 16 : SEPX**  
**16 au 18 : SAINT-ELIX**  
**22 au 25 : CASSAGNABERE**  
**22 au 25 : SAINT-MARTORY**  
**23 au 24 : TERREBASSE**  
**23 au 25 : ALAN**  
**29 au 31 : PEYROUZET**  
**30 au 31 : BACHAS**
- SEPTEMBRE** **20 au 21 : EOUX**  
**19 au 21 : CASTILLON**  
**26 au 29 : LESTELLE**
- OCTOBRE** **05 : LE FRECHET**
- NOVEMBRE** **15,16,22 : SAINT-ANDRE**  
**28 au 30 : LATOUE**

### AOÛT

- Ve 01 CAZENEUVE** ^ 20 h 30, **Concert Sites et Sons** avec **Dito** musique brŽsilienne et restauration
- Sa 02 AURIGNAC** ^ 15 h **Grand Prix cycliste de la Ville**
- Di 03 AURIGNAC** ^ 16 h **Spectacle de Side Car Basket**, gratuit
- SEPX** ^ 17 h, **Concert Sites et Sons** de 5 ^ Sepx avec **Le Triomphe des Arts**, Baroque
- Ma 05 AURIGNAC** ^ 20 h **Mounjetado et bal musette** (13 Euros)
- Me 06 AUZAS** ^ 21 h, au Lac, **Concert Sites et Sons Kantuta**, AmŽrique/Sud, sardinae-concert : 9 Euros
- Je 07 SENGOUAGNET** ^ 21 h **Concert le Bijou de l'ŽtŽ** avec **Fadas Do Samba**
- 09 au 17 AURIGNAC** ^ la salle polyvalente **Exposition de peinture**
- Sa 09 AURIGNAC** 4<sup>e</sup> **Challenge sportif de la piscine** Natation - VTT - Course ^ pied. Epreuve par Žquipe ou en individuel (ouvert ^ tous) restauration possible
- AURIGNAC** ^ 8 h ^ Salleneuve **Grand concours de p'tche** annuel et mounjetado
- CAZENEUVE** mounjetado, bal avec P. Lebrun
- Di 10 CAZENEUVE** **Ateliers Chant**
- Me 13 ST-MARTORY** **31 Notes d'ŽtŽ Conseil GŽnŽral** ^ 21 h, concert gratuit avec **Ganzua trio**, Tango
- Je 14 AULON** ^ 20 h 45, ^ l'Žglise, concert gratuit de chants Baroques et Religieux avec **Lionel Coudron**

### AOÛT

- ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h, **AURIGNAC** **Soirée et animations**
- Concert Sites et Sons AURIGNAC** ^ 20 h, restauration ^ la Place Madrid  
^ 21 h, Cour du Ch%oteau, concert avec **Kocka Neba** **musique des Balkans**  
**JournŽe p'tche** ^ **Saman** sur la N're, **AURIGNAC**
- ^ 21 h, **Concert Sites et Sons LAFFITTE-T.** avec **John O'Connell** musique irlandaise et repas
- Festiv'Alan** **Concert Sites et Sons ALAN** le 20, soirŽe country **Les Plattos** de Mirande, buffet le 21, dŽmonstration de danse par **Fous de danse** le 22, bal dansant avec **Jive Quintet** de Marciac, buffet (sur rŽservation) et concert : 15 Euros
- ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h, **AURIGNAC** **Soirée karaoké** et soirŽe disco, restauration possible
- Concert Sites et Sons** ^ 20 h 30, **CAZENEUVE** avec **El Assad**, Reggae et restauration : 10 Euros
- ^ la salle polyvalente, **AURIGNAC** **repas de village** animations, 20<sup>e</sup> anniversaire de l'ACPL
- AURIGNAC** **27 - 5/09** **Randonnée Žquestre** en Barousse
- ^ la piscine, ouverture jusqu' ^ 22 h, **AURIGNAC** **Soirée de cl'ture**, cr'pe avec **Lux-Fruit** (Jazz, variŽtŽ)
- ^ 22 h, **ST-ANDRE** **Soirée italienne** (repas et chanteurs), et bal

### SEPTEMBRE

- 10-26 ST-MARTORY** **Spectacle Pronomades** Installation plastique sur la Garonne, gratuit
- Di 14 MANCIOUX** **Pronomades** place Mairie ^ 9 h 30, balade et pique-nique musical
- Me 17 ST-MARTORY** **Pronomades** ThŽ%otre ^ 14 h 30, 16 h 30, Poisson p'tcheur (enfant)
- 20 & 21 AURIGNAC** **JournŽe du Patrimoine** le 20 : 1<sup>er</sup> Forum de l'aurignacien (dŽbats et confŽrences ...) le 21 : reconstitution vivante d'un habitat aurignacien
- ENCAUSSE** **Randonnée VTT TranspyrŽnŽne** Comminges
- Sa 27 ST-ANDRE** "les sac'zs commingeois" ^ 21 h, thŽ%otre : la troupe de Cambarnard
- OCTOBRE**
- Ve 10 AURIGNAC** ^ 21 h, concert ^ l'Žglise **Coeur et cuivres** de Rieumes
- Di 12 ALAN** 4<sup>e</sup> **ballade d'automne** du CVVC **Sortie véhicules anciens** ^ Castelneau (65)
- Ve 31 AURIGNAC** **Bal disco** avec le Marina
- NOVEMBRE**
- 8 & 9 AURIGNAC** **Sous chapiteau** **Foire de la Saint-Martin** 2003
- Ve 14 LATOUE** **Spectacle** en Occitan du Conseil GŽnŽral 31

## Du nouveau au camping

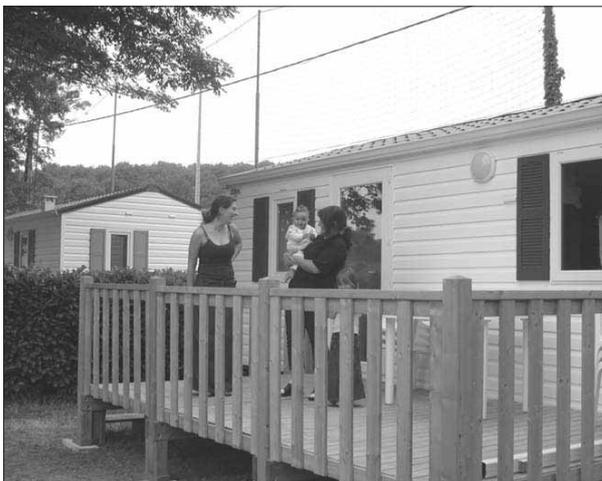
La saison s'annonce sous les meilleurs auspices au camping municipal qui bénéficie d'équipements supplémentaires réalisés par la commune.

Deux constructions de type "mobil home" ont été installées de manière à répondre à une demande croissante de logements saisonniers. Ces deux constructions sont parfaitement adaptées au site et elles devraient amener un plus à Valérie Roquefort et Frédéric Jaud les exploitants de ce camping.

De son côté la commune a

investi 28965 € pour l'implantation de ces deux structures.

D'autre part un barbecue et un terrain de pétanque sont venus compléter les équipements mis à la disposition des campeurs, qui bénéficient aussi de l'entrée libre à la piscine municipale.



## L'assainissement avance

La mise en place du réseau d'assainissement collectif dans la zone agglomérée se poursuit selon le calendrier prévu. Ce collecteur peut désormais recevoir les eaux usées de la rue Saint Michel, de la rue du Barry et de la rue des nobles alors que tout le quartier du Château va être prochainement raccordé à ce tout-à-l'égout.

Pendant que progresse ce maillage de la commune, la station de traitement a été mise en fonctionnement pour traiter les eaux collectées au moyen de deux lagunes et de filtres plantés de roseaux.

Ces eaux traitées, conformément à la réglementation, peuvent donc être déversées dans le milieu hydraulique superficiel, à savoir le ruisseau de Rhodes qui accueillait jusque là des effluents bruts. Cette station d'épuration va monter en régime progressivement, et en fin d'année elle devrait recevoir les eaux usées de 300 habitants.



la station de lagunage est opérationnelle pour traiter les premiers effluents

## Musique au Château

Deux concerts se dérouleront dans la cour du Château : le vendredi 25 juillet, musique caravane folk avec "La rouquine du premier" groupe jazz folk Toulousain et le samedi 26 août, musique des Balkans avec "les Marinouches". Le 1<sup>er</sup> concert est offert par le Conseil Général dans le cadre

de sa programmation "31 notes d'été" mais la nouveauté viendra de la place Madrid toute proche où l'on pourra se restaurer grâce à des producteurs locaux et des artisans qui vous proposeront de goûter à leurs meilleurs produits. A l'issue du concert le public pourra assister à un embrasement du donjon.

## De nouveaux ateliers techniques

La commune d'Aurignac s'est équipée de nouveaux ateliers municipaux sur la zone du quartier Saint Joseph qui regroupe aujourd'hui un bon nombre de services (équipement, gendarmerie, sapeurs pompiers, commune et communauté de communes). Très fonctionnels, ces nouveaux locaux vont être occu-

pés avant la rentrée de septembre par toute l'équipe technique de la commune à qui ont été confiés tous les travaux de finition.

Après ce déménagement, la commune va pouvoir récupérer ses anciens ateliers, en plein centre, rue Fernand Lacorre, pour leur réserver une autre activité.

## Festiv'Alan swing

L'association Prestige Alan présentera son 2<sup>e</sup> festival les 20 21 et 22 août dans la salle des fêtes.

Pour cette deuxième édition, les organisateurs ont élaboré une programmation de qualité et trois soirées durant lesquelles ça va swinguer dans la salle des fêtes Alanaise.

Mercredi 20 août à 21 h, concert de Country music avec les Plattos (Mirande). Entrée 10 €

Jeudi 21 août à 21 h spectacle de danse suivi d'un bal avec une animation par les "fous de danse". Entrée 10 €

Vendredi 22 août à 19 h, buffet concert avec la formation

Jive Quintet (Marciac).

Entrée 15 €.

Paqck Festiv'Alan pour les 3 soirées 30 €, les concerts étant gratuits pour les moins de 12 ans.

**Stage de danse**

Dans le cadre de ce festival, un stage de danse aura lieu du

16 au 23 août à Notre Dame de Lorette. Dans ce lieu magique c'est l'association Toulousaine "les Fous de danse" et ses professeurs qui peuvent vous initier ou perfectionner à tous les rythmes du Swing, Hip-Hop, Rock, Lindy-Hop, Balboa, Salsa et claquettes.

## Villages en fleurs

L'amélioration du cadre de vie et de l'environnement est un souci constant pour toutes les communes.

L'embellissement des lieux passe inévitablement par la maintenance d'espaces verts, abondamment fleuris.

Dès le printemps, on plante et on sème pratiquement dans tous les villages où chacun s'improvise jardinier.

L'effort impulsé par les élus trouve aussi un précieux relais chez un bon nombre de bénévoles qui apportent leur dynamique à fleurir leur village pour qu'il soit plus attrayant. Cela commence à créer une certaine émulation chez les habitants qui à leur tour bichonnent leurs massifs et balcons.

## Le vieux lavoir rénové

De nombreux touristes s'arrêtent à Aulon et se laissent séduire par le lavoir et sa fontaine sculptée. Cette fontaine datant de 1842 vient d'être rénovée par la commune et ses vieilles pierres retrouvent leur aspect d'autrefois. Elles invitent notre regard à se plonger dans la mémoire de ce lieu, témoin d'un passé d'Aulon parfois oublié. Ce lavoir insolite de l'époque Napoléonienne, sûrement édifié

après la campagne d'Égypte, représente un grenadier et l'empereur qui continuent inlassablement à monter la garde au pied d'une arche de Noé composée d'animaux exotiques ramenés d'une campagne. Dominant la sculpture, un visage de femme reste figé, ... impératrice ou promise restée au pays ?

Combien de vies ont passé,

combien d'hommes et de femmes ont ils été témoins de l'histoire de ce lieu et de ce pays ? Combien de regards indiscrets ou historiens ont ils voulu percer le secret de cette fontaine ?

Ce lieu plein de paix, de sagesse a longtemps dévoilé l'intimité de mains purificatrices d'un linge tissé de secrets... Où sont elles passées, ces lavandières aux mains savonneuses ?



Le silence de ce lieu porte encore la mémoire et seul persiste inlassablement le murmur presque étouffé d'une eau limpide qui coule à nos pieds.

## Ecoliers acteurs

Parmi mille cinq cents écoles du territoire, l'école communale de Saint André a été retenue dans un concours de scénario pour un film proposé par le WWF (World Wide Fund for nature). Caméra au poing et dirigés par leur maître, Franck Riedinger, les jeunes Saint Andréens ont réalisé et tourné le film "Hôpital pour rapaces".

Pour coller à leur scénario, ils se sont même déplacés au donjon de Beaucens pour saisir en vol de magnifiques rapaces.

Ce film a été présenté dans les locaux même de l'école lors de la journée pour la protection de l'environnement, en présence des parents, du maire Jean De Galard des conseillers municipaux, de Jacques Durrieu conseiller général et de Jean Louis Idiart député.

**Travaux en vue**

La commune a un projet de rénovation et d'aménagement des espaces couverts et découverts communs entre l'école et les équipements sportifs (toiture, préau et sanitaires). D'autre part les travaux d'urbanisation visant à améliorer les conditions de sécurité de la voirie à proximité de l'école sont retardés.

Au "cap de la Coste" on assiste à l'avancement des travaux puisque les chemins sont déjà réalisés. Vont suivre les travaux d'éclairage public, et l'installation des réseaux de téléphone et d'assainissement.

**Terrains à bâtir**

Au début de l'année 2004, est prévue la vente de 3 lots de terrain à bâtir (environ 2500m<sup>2</sup> chacun) pour favoriser l'accueil de jeunes ménages dans la commune.